

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.
6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.
9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le format de notre journal ne nous permettant pas de publier *in-extenso* les 24 protocoles, nous nous proposons d'en donner un résumé succinct. — Nous trouvons ce travail tout fait dans l'*Union de l'Ouest*, nous le lui empruntons.

Procole n° I. Le comte Buol propose le comte Walewski pour président de la conférence, non-seulement à cause de l'usage consacré par les précédents, mais encore « comme un hommage au souverain de l'hospitalité duquel jouissent en ce moment les représentants de l'Europe.

C'est dans cette première séance que les bases du protocole signé à Vienne le 1^{er} février sont adoptées comme préliminaires de paix, et que l'armistice est conclu jusqu'au 31 mars.

Pr. II. (28 février). Il résume une discussion générale sur presque tous les points, principalement sur le renouvellement du Traité des détroits, sur l'admission de la Turquie dans le concert européen, et sur la condition des chrétiens. C'est dans cette séance que les plénipotentiaires des puissances chrétiennes ayant exprimé le désir que le firman du Sultan fût rappelé dans l'acte final du Traité, le premier plénipotentiaire turc demandait à en référer à son gouvernement.

Pr. III. (1^{er} mars). Il est convenu que la Russie n'aura aucun établissement naval et militaire dans les îles d'Aland. Une autre discussion s'engage sur la question des forts russes de la côte orientale de la mer Noire, discussion qui est surtout entre les représentants de Russie et d'Angleterre. L'examen de ce point est ajourné. La restitution de Kars par les Russes est convenue. Le comte Walewski rend hommage aux dispositions conciliantes des plénipotentiaires russes.

Pr. IV. (4 mars). Il est convenu qu'une commission spéciale sera nommée pour vérifier la frontière de la Russie et de la Turquie en Asie, et faire un rapport dans le délai de huit mois après la signature du Traité.

La neutralisation de la mer Noire est arrêtée sans contestation. Des observations sont faites par

lord Clarendon au sujet de Nicolaïeff. Le comte Orloff, tout en maintenant que le principe de neutralisation ne peut s'appliquer qu'au littoral et non à l'intérieur, prend au nom de son souverain l'engagement de n'autoriser à Nicolaïeff que la construction des navires de guerre stipulés dans le Traité. Les deux seuls bâtiments de guerre qui restent à Nicolaïeff seront renvoyés dans la Baltique immédiatement après le traité.

Pr. V. (6 mars.) Le comte Orloff étend les engagements précédents à la mer d'Azof, à tous les affluents de la mer Noire et aux eaux qui en dépendent. Dans la même séance on discute la libre navigation du Danube.

Pr. VI. (8 mars). Discussion sur la rectification de la frontière russe. C'est dans cette séance que le Congrès délibère sur la question des Principautés danubiennes. Le ministre des affaires étrangères de France propose la réunion de la Moldavie et de la Valachie en un seul Etat, et le ministre des affaires étrangères d'Angleterre l'appuie en demandant qu'on ait égard aux vœux des populations, « dont il est toujours bon, dit-il, de tenir compte. » C'est le Plénipotentiaire turc qui combat la proposition, et il est appuyé par le Plénipotentiaire autrichien. Le comte Walewski insiste de nouveau et est de nouveau combattu par le Plénipotentiaire d'Autriche. M. de Bourqueney répond et appuie le projet de réunion ; M. de Cavour l'appuie également ; enfin le comte Orloff déclare que la Russie l'appuie aussi formellement. Mais le Plénipotentiaire turc ayant répliqué qu'il n'est pas autorisé à suivre la discussion sur ce terrain, la question est ajournée.

Pr. VII. (10 mars). Règlement de la frontière russe. Le comte Walewski propose que la Prusse soit invitée à participer à la Conférence.

L'amnistie est convenue. Chaque Puissance accordera amnistie pleine et entière à ses propres sujets pour toute coopération aux faits de guerre.

Pr. VIII et IX. (12 et 14 mars). Il est convenu qu'il sera envoyé une commission dans les Principautés, et que sur son rapport il sera conclu une convention à la suite de laquelle le Sultan promulguera la nouvelle organisation des Principautés.

Pr. X, XI, XII et XIII (18, 22 et 24 mars). Ces protocoles sont relatifs à la rédaction du texte du Traité.

Pr. XIV. (25 mars). Le Congrès reconnaît la nécessité de réviser les relations commerciales de la Porte avec les autres Puissances, ainsi que la position des étrangers résidant en Turquie, et il exprime le vœu qu'une délibération s'ouvre sur ce sujet à Constantinople aussitôt après la paix.

A propos de l'article relatif à la Serbie, M. de Buol demande que les Plénipotentiaires russes donnent des assurances satisfaisantes sur les intentions de leur gouvernement à l'égard du Monténégro. Les Plénipotentiaires russes répondent que, bien que ce sujet soit en dehors de la discussion, il n'hésitent pas à déclarer que leur gouvernement n'a avec les Monténégrins que des rapports de sympathie.

Pr. XV, XVI, XVII et XVIII (26, 27, 28 et 29 mars.) Rédaction des articles et de la convention des détroits qui doit remplacer celle de 1841, et lecture du traité et des conventions formant les annexes.

Pr. XIX (30 mars). Signature de la paix.

Dans cette séance du 30 mars, lord Clarendon propose que les plénipotentiaires se rendent aux Tuileries pour informer l'Empereur de la clôture de leurs travaux. Il dit que cette démarche sera une respectueuse expression de reconnaissance pour la grande bonté et la gracieuse hospitalité que les plénipotentiaires ont toujours trouvées auprès de Sa Majesté Impériale. Il ajoute qu'il est assuré d'avance que tout ce qui tendra à prouver les sentiments de respect et de haute considération des plénipotentiaires pour la personne de l'Empereur Napoléon sera complètement approuvé par leurs souverains. Le Congrès adopte cette proposition avec la plus vive unanimité.

Pr. XX et XXI (2 et 4 avril). Le 2 avril, on s'est occupé de la question du blocus et des prises. Le 4 avril, le comte Walewski déclare que l'intention des alliés est d'évacuer le plus tôt possible les territoires occupés par leurs troupes. Il croit pouvoir assurer que le territoire russe sera évacué avant six

FEUILLETON

MAITRE CAYEUX.

(Suite.)

XI.

VOULOIR C'EST POUVOIR.

Deux jours après, Amédée reçut chez ses parents la singulière lettre anonyme que voici :

« Monsieur,

Dans une circonstance qu'on ne saurait préciser, une personne vous a porté un préjudice direct, très-réel. Elle vous doit un dédommagement qu'elle vous prie d'accepter en remboursements mensuels. Ci-joint trois cents francs pour le premier mois. Employez cet argent à l'usage que bon vous semblera, il vous est légitimement acquis. »

En proie au vertige d'un bonheur inespéré, il relut cent fois ces lignes. Puis se croyant le jouet de quelque mystification, il courut à la Banque demander si le billet qu'il présentait était de bon aloi. Pour toute réponse on lui en donna la monnaie en or.

Le lendemain, néanmoins, il se jeta sur le papier timbré avec une telle ardeur, que Miot le crut enragé. Au bout de quinze jours, non-seulement les clercs mais le patron, et, en secret, M^{lle} Marcheur qui exa-

minait tout le travail de l'étude chaque soir pour savoir, par ses yeux, si son cœur la trompait dans ses bons pressentiments, commencèrent à croire à une lutte, sinon à une conversion. Cette activité prodigieuse doublait, par effet d'émulation, celle de Miot et de Sour-dille, si bien qu'en moins d'un mois on eut comblé un arriéré de besogne effroyable, et que bientôt les plumes, étonnées de leur puissance, sans précédent jusqu'alors, se virent forcées de chômer pendant une partie de la journée.

Un beau matin, comme il venait d'allumer sa lampe sur le coup de cinq heures, maître Cayeux vit entrer Marcheur timidement joyeux.

— Quel sujet vous amène de si bon matin ? lui demanda-t-il.

— Eh bien ! c'est aujourd'hui le quatorze du mois, mon cher Antoine.

— Le quatorze !... Je ne sais ce que vous voulez me dire. Les paroles vous coûtent donc bien cher, que vous ne puissiez vous expliquer ?

— Il y a juste un mois, reprit Marcheur, intimidé par ce ton de mauvaise humeur, que nous avons envoyé les cent écus ?

— Ah ! fit maître Cayeux, se mordant les lèvres : oui, il y a un mois.

Et il se mit à marcher de long en large dans son cabinet sans ajouter un mot. Son beau-frère, immobile et

embarrassé, n'osait pas même s'asseoir tant il devinait une irritation intérieure que le moindre prétexte pouvait faire éclater. Cependant au bout de quelques minutes, il reprit courage.

— Vous m'avez chargé de cette affaire, poursuivit-il avec une extrême douceur dans la voix, je me suis cru obligé de vous la rappeler.

— Certainement, dit l'avoué, vous avez eu de la mémoire en cette occasion, vous qui en manquez si souvent. J'en suis persuadé, vous attendiez ce fameux quatorze avec impatience. C'est devenu une plaisanterie pour vous de me voir jeter de l'argent par la fenêtre.

— Oh ! permettez, Antoine, vous n'êtes pas juste envers moi. Je viens simplement vous rappeler ce que vous m'avez dit : libre à vous de faire ce que vous jugerez à propos.

— Vous n'êtes pas très-franc, ce matin, Ladislas. Dans votre ponctualité, il y a une expression de contentement. Mais comprenez-vous que ce jeune homme soit devenu un modèle de vertu depuis le jour où nous lui avons envoyé dix fois plus d'argent qu'il n'en fallait pour qu'il perdît totalement la tête ?

— Ma foi ! s'écria Marcheur, riant et pleurant d'attendrissement, j'en suis plus étonné que vous. A ce qu'il paraît, il met l'étude à sec tous les jours, et après, au lieu de se croiser les bras, comme il serait presque en droit de le faire, il travaille son Rogron.

mois, et que les alliés quitteront dans le même délai le territoire turc. Les plénipotentiaires russes expriment de leur côté les mêmes intentions.

Le comte Buol dit que l'Autriche est dans le même désir; que les Principautés étant beaucoup plus faciles à évacuer que la Crimée, elle aura fini avant tout le monde.

Pr. XXII (*). M. le comte Colonna Walewski appelle l'attention des membres du Congrès sur l'état de la Grèce, sur l'état de l'Italie, sur les abus de la presse belge et sur les principes du droit maritime.

Il dit les motifs qui ont déterminé l'Angleterre et la France à faire une descente en Grèce; il expose pourquoi la France a dû occuper Rome et s'y maintenir, pourquoi l'Autriche est entrée dans les Légations.

Il appelle de tous ses vœux le moment où il sera possible de retirer les troupes sans compromettre et la tranquillité intérieure de ces pays et l'autorité du gouvernement pontifical.

M. le premier plénipotentiaire de la France parle ensuite des publications incendiaires de la presse belge, publications qui, quoique dirigées plus particulièrement contre la France, n'intéressent pas moins toutes les puissances européennes.

Enfin, M. le comte Walewski propose de mettre fin à de trop longues dissidences en posant les bases d'un droit maritime uniforme en temps de guerre.

Sur cette dernière question, plusieurs des plénipotentiaires se réservent de prendre les ordres de leur cour.

Quant aux autres points, le comte Clarendon s'associe aux opinions de M. Walewski, mais il voudrait que l'Italie fût soumise à un régime administratif et judiciaire, à la fois laïque et séparé, et prétend que cela suffirait pour y rétablir rapidement la sécurité et la confiance; — il déplore la violence à laquelle se livrent certains organes de la presse belge.

M. le comte Orloff ne se croit pas autorisé à prendre part à une discussion que ses instructions n'ont pas pu prévoir.

M. le comte de Buol désire que tous les pays de l'Europe jouissent de leur indépendance politique et d'une complète prospérité; — mais il n'a pas reçu d'autre mission que celle de s'occuper des affaires du Levant.

Enfin, après quelques autres explications qui sont données par M. le baron de Hubner, M. le baron de Mantenfel, M. le comte Cavour et M. le baron de Brunow, M. le premier plénipotentiaire de la France établit qu'il en ressort, en effet:

1° Que personne n'a contesté la nécessité de se préoccuper mûrement d'améliorer la situation de la Grèce, et que les trois Cours protectrices ont reconnu l'importance de s'entendre entre elles, à cet égard;

2° Que les Plénipotentiaires de l'Autriche se sont associés au vœu exprimé par les Plénipotentiaires de la France de voir les Etats Pontificaux évacués par les troupes françaises et autrichiennes, aussitôt que faire se pourra sans inconvénient pour la tranquillité du pays et pour la consolidation de l'autorité du Saint-Siège;

(*) Ce protocole n'ayant pas été analysé par l'Union de l'Ouest, nous l'analysons nous-même. P. G.

— Pour peu que cela continue, nous nous trouverons dans un drôle d'impasse.

— Voulez-vous suivre un bon conseil? N'envoyez plus rien par la poste, c'est de l'argent trop exposé, dit Marcheur, sacrifiant en cela ses sourdes sympathies pour Amédée au désir de contenter maître Cayeux.

— Discontinuer déjà! Vous pensez que je crois m'être trompé sur ce caractère? Convenez-en. Vous jugez de ma cervelle d'après la vôtre, mon cher ami. Lorsque j'ai pris la peine de me tracer un plan quelconque, après mûre réflexion, je le suis jusqu'au bout. Tenez, ajouta-t-il en remettant un billet de cinq cents francs à Marcheur, voici des munitions pour continuer la guerre.

— Comment! vous voulez que j'envoie tout cela? demanda le brave homme avec cette charmante naïveté dont il ne pouvait se départir sans efforts.

Cette question fit bondir maître Cayeux dont les nerfs étaient déjà excessivement tendus par la lutte sourde de ses intérêts contre ses sentiments.

— Tout! Qui vous dit d'envoyer tout?

Marcheur comprit sa bévue et se prit à balbutier:

— C'est juste; je ne sais ce que je pense. J'ai parlé avant d'avoir réfléchi.

Cependant, Amédée ne tarda pas à voir s'atténuer les premières ardeurs de ses résolutions. Aux brises favorables succéda le calme plat dans son cœur. La joie qu'il éprouvait à vaincre les penchants de son imagination,

3° Que la plupart des Plénipotentiaires n'ont pas contesté l'efficacité qu'auraient des mesures de clémence, prises d'une manière opportune par les gouvernements de la Péninsule italienne et surtout par celui des Deux-Siciles.

4° Que tous les Plénipotentiaires, et même ceux qui ont cru devoir réserver le principe de la liberté de la presse, n'ont pas hésité à flétrir hautement les excès auxquels les journaux belges se livrent impunément, en reconnaissant la nécessité de remédier aux inconvénients réels qui résultent de la licence effrénée dont il s'est fait un si grand abus en Belgique;

5° Qu'enfin l'accueil fait par tous les Plénipotentiaires à l'idée de clore leurs travaux par une déclaration de principes en matière de droit maritime, doit faire espérer qu'à la prochaine séance ils auront reçu de leurs gouvernements respectifs l'autorisation d'adhérer à un acte qui, en couronnant l'œuvre du Congrès de Paris, réaliserait un progrès digne de notre époque.

Pr. XXIII (14 avril). Proposition de lord Clarendon, demandant que la cause d'arbitrage adoptée pour la Turquie reçoive une application plus étendue et plus générale, et que toutes les Puissances, avant d'en venir à l'extrémité de la force, aient recours à la médiation d'un Etat ami. Cette proposition est adoptée en termes généraux et sans engagement positif.

Pr. XXIV (16 avril). Le comte Orloff propose à ses collègues d'offrir au comte Walewski les remerciements du Congrès pour la manière dont il a dirigé ses travaux.

CÉRÉALES.

Le mouvement ascensionnel, qui a signalé la dernière huitaine d'avril, sur la place de Paris, et par suite duquel le cours des farines de première qualité s'était trouvé porté de 80 à 92 fr. les 157 kil. a été suivi d'une prompte réaction: aujourd'hui ces mêmes farines s'obtiennent de 84 à 85 fr. et, même à ce prix, les acheteurs font défaut. Nous avons indiqué quelle était, à notre avis, la cause de l'animation factice de l'avant-dernière huitaine, nous maintenons notre opinion. Tant que les céréales seront, pour certains individus, l'objet de spéculations aléatoires. Tant que la halle, en un mot, sera une succursale de la Bourse, il faudra s'attendre à voir le cours des farines subir de ces revirements inexplicables au point de vue commercial et de l'état réel des ressources du pays.

Une des conséquences déplorables des coups de halle qui se font à Paris, c'est l'action qu'ils exercent, par ricochet, sur les marchés des départements. Ainsi, depuis quelque temps, à la baisse générale a succédé une hausse également générale sur toutes les places de la province; on peut estimer, en moyenne, à 2 fr. par hectolitre la hausse dont nous parlons. Quoi qu'il en soit, nous avons tout lieu de croire à une diminution prochaine et sensible des cours actuels. Tout d'abord, il faut tenir compte de l'importance du stock des blés et farines, en entrepôt de donanes, indiqué par le *Moniteur*, à la date du 31 mars. Il s'élève au moins à 1 million 200 mille hectolitres de blés (881,000 quintaux métriques blés et farines) et, ensuite, il faut s'attendre à de prochains arrivages des ports et du Danube. — HAVAS.

pour obéir à la voix de sa conscience, s'évanouit tout-à-coup. Le bien serait aussi trop facile à faire, s'il était toujours, pour ainsi dire, payé comptant par le bonheur qu'on y goûterait. Heureusement, cette vérité se présente à son esprit et il se résigna à une lutte perpétuelle, comprenant que son plus terrible ennemi était en lui.

Il avait eu occasion de remarquer, sur sa propre personne, que sa volonté dirigeait ses pensées selon qu'elle avait d'abord maîtrisé ses instincts. En cela il se rencontrait avec le gourmand moderne qui a dit: « on pense comme on digère »; il était sûr de commander à son cerveau s'il parvenait à imposer à son estomac la sobriété systématique des anachorètes; il prit plaisir à se dompter.

C'était contre une nature ainsi retrempée que maître Cayeux s'acharnait, non sans de justes raisons, car il ne pouvait juger de l'avenir, que d'après ce qu'il savait du passé. Ni Miot ni Sourdilte ne reconnaissaient plus leur collègue. Le premier éprouvait une amère déception à voir se prolonger de jour en jour cette métamorphose qu'il avait eu lieu de croire momentanée; il la considérait comme un des plus fâcheux contre-temps qui pussent menacer tous ses plans d'ambition, et il se demandait en vain comment lutter contre ce zèle.

Pour quiconque aurait pu analyser ce qui se passa en lui, les souffrances de l'enfer seraient demeurées expli-

Sébastopol, 16 avril.

Encore un peu de temps, et cette Crimée, qui depuis vingt mois fixe les regards du monde, va, momentanément du moins, se changer en un désert, car les alliés et les Russes ont hâte, chacun de son côté, de quitter cette terre homicide où vient de se jouer un des drames les plus étranges de l'histoire. L'unique division russe qui occupe le sud de la Crimée a commencé aujourd'hui son mouvement vers le nord, et, à la fin de ce mois, il n'en restera plus que la brigade désignée pour attendre que le dernier navire des puissances occidentales ait embarqué à Kamiesch leur dernier bataillon. Le mouvement a commencé chez nous le samedi 12, il a continué les 14 et 15 et à cette dernière date, 12 à 15,000 hommes des classes de 1848 et 1849 étaient en mer. Les convois ne s'arrêtent pas dans le Bosphore et font, comme on sait, leur charbon à Milo, à Malte ou à Messine. Le 15 au matin, le canon de Kamiesch a annoncé à la presqu'île l'arrivée de l'amiral Tréhouart. Décidément les vapeurs vont ramener les voiliers.

Les armées qui s'accablaient naguère de projectiles s'accablent aujourd'hui de politesses, d'invitations, de déjeuners, etc. Les chefs ont donné l'exemple. Son Exc. le maréchal Pélissier passait en revue, il y a quelques jours, l'armée du généralissime Luders, et hier, c'était le général russe, qui, à son tour, passait sur le front de l'armée française. Moins trois divisions du 1^{er} corps, elle était rangée en bataille depuis le pont de Traktir jusqu'au col de Balaclava. Un accident, survenu à la voiture du général Luders, a retardé de deux heures son arrivée au pont. Il a regagné le temps perdu par la vitesse de ses allures devant les lignes déployées; mais il s'arrêtait néanmoins en passant près de chacun de nos généraux, et a trouvé pour tous des paroles gracieuses. Il n'y a pas eu de défilé. Un déjeuner splendide a suivi la revue, et pendant que, réunis chez le maréchal, les généraux de division entouraient le général Luders, le nombreux étai-major qui avait traversé la Tchernia était dispersé à toutes les tables qui s'étaient disputé ces aimables convives parlant presque tous un français des plus purs, et faisant honneur aux vins de France comme à de vieilles connaissances retrouvées. Les cantines aussi étaient combles et le zouave faisait, comme toujours, en première ligne, les honneurs du petit verre. Il fallait voir avec quelle curiosité singulière les capotes longues examinaient le costume et pittoresque uniforme de nos soldats africains. Quant à la conversation, on ne peut dire comment cela se faisait, mais il est certain que l'on s'entendait parfaitement de part et d'autre, et nos soldats qui avaient tant de peine se comprendre avec les Anglais, étaient émerveillés du succès de leur pantomime près de la race slave. On sait qu'à la bataille de l'Alma, à laquelle assistait une division ottomane, un zouave qui s'approchait d'un blessé russe pour le secourir, reçut dans les jambes le sabre de celui-ci; mais comprenant aussitôt qu'il y avait méprise, le zouave fit le signe de la croix, et put immédiatement donner suite à son acte de charité. C'était ce langage des signes qui, avec le wiski, éclairait et animait la conversation des buvettes. Celle des tables était parfois d'un intérêt

quées. Au contraire, Sourdilte, comme toute âme réellement bonne, réjouit par la seule manifestation du bien, redoubla d'amitié et d'égards. Avec une sollicitude fraternelle, il choisissait pour Amédée les travaux à accomplir, le prévenant des difficultés à vaincre, et variait autant que possible leur nature afin de prévenir les dégoûts. — Maître Cayeux en usait autrement.

Décidé à reconquérir, au prix des plus grands sacrifices, l'estime et l'amitié de l'avoué, Amédée, de concert avec Marie, la servante, qui voulut bien favoriser cette effervescence de zèle en ouvrant les portes à cinq heures du matin, se présenta un beau jour à maître Cayeux au moment où ce dernier sortait de sa chambre pour se plonger dans son travail habituel.

— Dorénavant, Monsieur, si vous avez besoin de quelque chose le matin, je serai là, dit le clerc, tous les jours à cinq heures.

— Soit, répondit le patron du ton qu'il eût mis à accorder une faveur.

Après quoi, lui montrant du papier et une plume, il lui dicta d'arrache-pied trente rôles de requête. Huit heures sonnaient quand cette besogne fut terminée; Amédée reçut pour unique remerciement un reproche laconique sur la négligence qu'il apportait dans la distribution des lignes. Néanmoins à cinq heures précises, tous les jours, maître Cayeux était certain de le trouver à son pupitre. (La fin au prochain numéro.)

palpitant, c'était avec réserve, mais pourtant sans trop de détours, qu'on parlait des opérations de guerre. Les jeunes officiers s'épanchaient assez librement.

Jeunes et vieux, aucun, par exemple, ne mettait en doute que la campagne de Crimée eût été terminée en 1854, si nous avions connu le véritable état des choses à Sébastopol après la bataille de l'Alma. Au reste, ce que tous ceux qui ont traversé la rade ont pu reconnaître, c'est que le fort du Nord que nous avons si laborieusement tourné n'a véritablement aucune consistance, et qu'il eût suffi du canon de campagne pour le réduire en quelques heures. Nous avons été bien heureux de vous le voir tourner, avons-nous entendu dire. Ainsi le mystère dont la puissance moscovite s'était entourée lui a plus servi encore que l'on ne se l'était imaginé jusqu'ici.

Un brillant carrousel au monastère Saint-Georges a terminé la journée du 15. La foule était nombreuse, brillante, remarquablement animée. Il est impossible d'imaginer une plus grande variété d'uniformes, car aux costumes déjà si variés des trois puissances alliées s'ajoutait tout ce que l'armée russe a de pittoresque et qu'elle avait pris plaisir à exhiber : Tcherkesses, au type si renommé, Grecs à jaquettes blanches, et toutes les variétés de Cosaques et de milices. Parmi ces dernières, on a surtout remarqué un uniforme qui avait quelque chose de religieux, de dévotique et qu'on ne saurait mieux comparer qu'à un long surplis de laine blanche. La coiffure, également blanche, portait une croix dorée, seul ornement, avec un ruban rouge au cou, de ce costume évidemment destiné à frapper l'imagination d'un peuple superstitieux. « Encore une sottise que ces milices; » telle est la réflexion que faisait près de moi un jeune Russe de l'armée de ligne auquel on demandait à quel corps appartenait son camarade. Je ne parle pas de celui qui cherchait partout un exemplaire du dernier livre de M. Gabet. Il a été un peu déconcerté en apprenant que le célèbre républicain s'était naguère fait dictateur.

Nos chasseurs d'Afrique et nos hussards ont vraiment fait l'admiration des Russes, qui n'en revenaient pas sur la légèreté de leur allure. Cavaliers et chevaux ont voltigé comme au Cirque. La fête, que quelques jolies dames anglaises étaient venues embellir, s'est terminée par des libations de champagne offertes par M. le maréchal Péliissier à ses convives du matin et à quelques élégantes amazones.

17, au soir.

Une grande revue des armées française et anglaise a rempli toute la journée. A 10 h. 1/2, S. Exc. le maréchal Péliissier, accompagné de tout l'état-major général de l'armée, est allé recevoir le général Luders au col de Balaclava. Le chef de l'armée russe était également suivi d'un état-major aussi nombreux que varié. Les généraux Codrington et de La Marmorosa se trouvaient au rendez-vous avec une suite aussi compacte que brillante.

L'armée française se déployait depuis les abords du col jusque bien au-delà du promontoire Saint-Georges.

Toute cette immense ligne a été parcourue au pas, puis les quatre généraux en chef sont venus se placer sur le plus élevé des deux mamelons qui dominent le col de Balaclava, et le défilé a commencé. L'armée française comptait environ 45,000 hommes sous les armes. Inutile d'ajouter que la tenue était parfaite. A part, en effet, la mutilation de ses drapeaux, on eût dit une armée sortant de ses garnisons et défilant, devant l'Ecole-Militaire. Aussi les Russes étaient-ils dans une admiration difficile à exprimer.

Cette première revue terminée, l'immense cortège des généraux en chef alla se reposer deux heures au quartier-général anglais, où une collation fut servie aux grosses épaulettes? Puis commença la revue anglaise. Tout le monde connaissait l'admirable tenue de ces belles troupes, mais on ne les avait jamais vues en aussi grandes masses, ni si bien préparées. On ne peut rien imaginer de plus beau comme spectacle militaire, et quand parurent les beaux Ecossais, il n'y eut qu'un cri d'enthousiasme. C'est trop beau, se disait-on, et il fallait se rappeler qu'on avait sous les yeux les troupes les plus belles du monde, pour ne pas se croire devant quelque féerie d'Opéra.

Un beau soleil illuminait la scène toute diaprée de tentes blanches; les flottes de l'occident et les remparts de Sébastopol bordaient l'horizon; tout l'ancien monde, en quelque sorte, était représenté par la Babel des spectateurs, et nous disions tous: Notre siècle peut-être n'assistera plus à un pareil spectacle. (Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

Les derniers journaux de l'Inde contiennent le récit suivant :

« Du côté du Birman, l'on a reçu la nouvelle d'un évènement affreux. Une jonque chinoise, la *Jai-Goon*, partie de Penang, en destination de Nicobar et de Bassein, avait été poussée par des vents contraires sur des récifs voisins des îles Andaman. L'équipage, composé de treize hommes, avait cherché à gagner la terre, mais à peine huit d'entre eux avaient-ils débarqué que les sauvages habitants de l'île s'étaient jetés sur eux et, après les avoir déchirés en lambeaux, en avaient fait leur repas. Les cinq autres matelots avaient pu gagner le large et étaient arrivés sains et saufs à Penang. »

— Nous lisons dans une correspondance de Madrid :

« Le 12 de ce mois, à la nuit tombante, un petit garçon, âgé de cinq à six ans, entra chez un boulanger, prit un pain de maïs, jeta sur le comptoir une demi-piastre en demandant le reste. Le boulanger examine la pièce, et lui dit : Tu me donnes là une fausse monnaie. — Comment ! répondit l'enfant, cette pièce serait fautive ? mais cela est impossible, mon père vient de la fabriquer lui-même; voyez comme elle est belle, et vous ne la refuserez pas ! »

Le boulanger gardant la pièce, rendit la monnaie au petit garçon et le laissa s'en aller, mais il le suivit à distance avec un agent de police, auquel il avait fait signe. L'enfant entra dans une maison de la rue de la Colera, et là l'agent et le boulanger découvrirent dans une cave un atelier de faux-monnayage, amplement pourvu de tous les instruments et de tous les matériaux nécessaires pour cette coupable industrie; le père de l'enfant et six autres hommes y travaillaient à fabriquer de fausses pièces d'or et d'argent. Tous ont été arrêtés, et l'atelier avec tout ce qu'il contenait a été saisi et mis sous les scellés. »

— Depuis plusieurs années déjà, il existe à Nérac (Lot-et-Garonne) une *Société pour l'amélioration de la race bovine du sud-ouest de la France*, dont les efforts tendent à propager la méthode Guénon, relatives aux vaches laitières. On sait qu'à toutes les époques la connaissance des signes lactifères chez la vache a vivement préoccupé les éleveurs. Avec un bon type on peut produire deux fois plus de lait qu'avec un mauvais type, la dépense restant la même. La découverte de ce type est donc chose très-précieuse pour l'agriculture.

Autrefois, on distinguait la bonne laitière à la souplesse de sa peau, à la minceur de sa queue, dont l'extrémité devait être recouverte d'une poussière jaunâtre, à la finesse de ses membres et de ses cornes, au développement du pis et à la grosseur de la veine mammaire. Ces signes n'avaient rien de bien positif. M. François Guénon, de Libourne, a découvert qu'il existait une grande analogie entre certains écussons qui s'étendent de la vulve au pis de l'animal et ses qualités lactifères.

Lorsque les écussons sont longs et réguliers, la vache est bonne laitière; elle est, au contraire, d'autant plus mauvaise que les écussons deviennent plus petits et qu'ils affectent une forme plus irrégulière. Les signes révélateurs se remarquent dès le jeune âge et existent, quoique à un degré moindre, chez les mâles.

On conçoit de quelle importance pourrait être cette découverte, si on savait l'appliquer aux femelles après leur naissance, et la faire présider aux choix des taureaux reproducteurs. C'est ce qu'a fort bien compris la société de Nérac, dont le président, M. Dreffex, est un des plus ardents propagateurs de la méthode Guénon. Déjà cette association a beaucoup accru les facultés lactifères des vaches de l'arrondissement. Mais afin de pouvoir se rendre compte de l'influence que le mâle exerce sur les qualités lactifères, elle vient de proposer un prix de 1,000 fr., qui sera distribué le 8 mai prochain à Auch, au taureau possédant les signes révélateurs les plus manifestes et appartenant à l'ordre *flandrin*.

On se rappelle, en effet, que M. Guénon a divisé les écussons en plusieurs classes, suivant leur forme, et qu'il a donné le nom de *flandrin* ou *flandrine* à l'une de ces classes. Nous ne saurions trop féliciter la société de Nérac d'être entrée dans une voie qui pourrait rapidement doubler le produit de nos vacheries, si on savait mieux la pratiquer.

CHRONIQUE LOCALE.

La Loterie de la *Sainte-Enfance* sera tirée, jeudi prochain 8 mai, à deux heures, chez les Sœurs de Saint-André.

M. Henri Mondeux, le père calculateur de la Touraine, a donné une séance publique samedi soir dans la salle de l'Hôtel-de-Ville. Cette réunion, trop peu nombreuse sans doute à cause de son sérieux scientifique, a pourtant eu ses charmes. Les auditeurs ne pouvaient s'empêcher d'applaudir à la promptitude avec laquelle ce mathématicien trouvait, sans

le secours d'aucun signe et d'aucune formule, les raisonnements les plus compliqués et exécutait les calculs les plus longs. Après avoir donné le résultat des problèmes, le célèbre père en démontrait l'exactitude, en développant à haute voix les raisonnements et effectuant oralement toutes les opérations de calcul. P.-M.-E. GODET.

Le haut dignitaire anglais, dont nous avons annoncé samedi l'arrivée à Saumur, est lord Trealauney accompagné du colonel d'Oullembourg. Pendant son séjour dans notre ville, le noble lord a assisté à tous les exercices du manège et de carrière. Dimanche, à une heure et demie, a eu lieu, en son honneur, un carrousel ou, si l'on veut, une reprise de manège, qui a été suivie des belles manœuvres des escadrons.

Le soir, l'état-major de l'Ecole a pris part à un grand dîner, donné à l'hôtel *Budan*, et pendant le repas la musique de l'Ecole a exécuté divers morceaux. P.-M.-E. GODET.

Pour la chronique locale et les faits divers : P. GODET.

DERNIERES NOUVELLES.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle un rapport à l'Empereur par le ministre de la guerre, approuvé par Sa Majesté, pour une réduction dans l'effectif de l'armée.

Le *Moniteur* publie également un rapport par le ministre de la guerre et décret relatifs au licenciement d'un régiment de hussards.

MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois d'avril 1856, font connaître que le maximum de température s'est fait remarquer le 24, le thermomètre centigrade étant monté à 20 degrés au-dessus de zéro; le plus grand froid s'est fait sentir le 9, le thermomètre étant descendu à 6 degrés 3 dixièmes au-dessus de zéro; la température moyenne du mois est + 10 degrés 895.

Le baromètre a atteint son maximum d'élevation le 20, étant monté à 760 millimètres 2 dixièmes; son plus grand abaissement qui est 742 millimètres 4 dixièmes, a été observé le 8, et sa hauteur moyenne est 751 millimètres 50.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 12 fois, nuageux 44 et couvert 34; total 90.

Pendant le mois, il n'y a eu que cinq jours de beau temps et un de très-beau temps; il y a eu 13 jours de pluie qui ont donné 85 millimètres 9 dixièmes d'eau ou 85 litres 9 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 4 fois, nord-est 8, est-nord-est 3, est 2, sud-est 1, sud 8, sud-ouest 10, ouest-sud-ouest 2, ouest 14, ouest-nord-ouest 2, et nord-ouest 6; total 60.

Vent moyen 11, vent fort 4, grand vent 1, grêle 2, tonnerre 1.

Les eaux de la Loire marquaient à l'étiage du Pont-Cessart 1 mètre 66 cent. le 2 avril; 1 m. 46 c., le 6; 2 m. 10 c., le 10; 4 m. 66 c., le 16, à 11 heures et 1/2 du matin, et 4 m. 83 c., à 6 heures du soir (maximum de la crue); 4 m. 70 c., le 17, à 7 heures du matin, et 4 m. 62 c., à midi; 4 m. 46 c., le 18, 4 m. 28 c., le 19, 3 m. 64 c., le 21, 2 m. 24 c., le 26, et 2 m. 26 c., le 30.

Saumur, le 2 mai 1856.

Louis RAIMBAULT, vétérinaire.

CHALES. MAISON DUPONT, à Paris, vente, échange, réparation de CACHEMIRES DES INDES ET DE FRANCE. — Expéditions en province. — Tout individu se présentant de sa part trompe le public. (263)

Marché de Saumur du 3 Mai.

Froment (hec. de 77 k.)	50 07	Graine de luzerne.	65 —
2 ^e qualité, de 74 k.	28 90	— de colza	— —
Seigle	20 —	— de lin	25 —
Orge	14 80	Amandes en coques	— —
Avoine (entrec.)	8 50	(l'hectolitre)	— —
Fèves	13 60	— cassées (30 k.)	70 —
Pois blancs	19 60	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	18 40	compris le fût	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1855.	120 —
Cire jaune (30 kil.)	160 —	2 ^e —	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	3 ^e —	90 —
— de chenevis	50 —	— de Chinon	110 —
— de lin	55 —	— de Bourgueil	120 —
Paille hors barrière.	47 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Foin 1855. id	49 —	1 ^{re} qualité 1855	100 —
Luzerne	60 —	2 ^e —	70 —
Graine de trèfle	75 —	3 ^e —	55 —

BOURSE DU 3 MAI.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 74 90.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 94.

BOURSE DU 3 MAI.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 75.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 93 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

La MAISON de feu M. DESROCHES, Située au bourg de Brézé, avec grange, écurie, remise, cour, jardin et vastes servitudes; plus un CLOS de terre et vigne y attenant, nommé le Clos-Briancé, contenant 3 hectares 78 ares 70 centiares.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (292)

A LOUER

Pour la Saint-Jean,

Quatre CHAMBRES de plain-pied et GRENIER, JARDIN, CAVE, ECURIE, situés à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M. EFFRAY, maréchal, quai de Limoges. (293)

AVIS.

Une Fabrique de Savons durs et mous, d'Huiles et de Graisse pour voitures, le tout fabriqué d'après des procédés entièrement nouveaux et d'une qualité garantie supérieure, demande un Représentant à la Commission.

S'adresser par lettres à M^r H. P. E., poste restante, à Batignolles (Paris).

MAISON BOURGEOISE

Avec JARDIN et toutes servitudes,

Sise au Pont-Fouchard, rue des Pauvres.

A VENDRE

OU A LOUER PRÉSENTEMENT.

S'adresser à M. FROGER, pâtissier, rue du Puits-Neuf. (230)

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

DEUX MAISONS contiguës, sises rue des Payens, nos 12 et 14.

S'adresser à M. GIRARD, propriétaire à Saumur. (162)

La Voiture de Chinon, qui part chaque jour à 8 heures du matin, partira désormais à 7 heures, le jeudi seulement. (227)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine 1856, Située au centre de la rue Royale, n^o, occupée présentement par M. Volant, composée comme suit:

Rez-de-chaussée: un grand magasin ouvrant sur la rue Royale, dans lequel on pourrait faire une arrière-boutique ou chambre à coucher; un grand salon avec cheminée de marbre; au 1^{er} étage, deux grandes chambres à cheminée de marbre, cabinet à côté, croisée à balcon sur la rue Royale; au 2^{me} étage, une chambre avec cheminée, ouvrant sur la rue; une autre chambre derrière servant de cuisine, grenier au-dessus, cave, buanderie, latrines, cour avec issue à la rivière de la Loire.

S'adresser à M. A. PIERRE, propriétaire, ou à M^e DION, notaire à Saumur. (234)

SEULE VÉRITABLE

EAU DE BOTOT,

Pour entretenir la beauté des dents et la propreté de la bouche, rue Coq-Héron, 5, à Paris. — Cette Eau, approuvée par la Faculté de médecine, a la vertu de fortifier les gencives, de raffermir les dents, de les entretenir blanches et saines, d'en arrêter les douleurs et la carie. — Poudre DENTIFRICE, pour employer avec l'Eau de Botot véritable. Cette Poudre, composée de plantes toniques et antiscorbutiques, a sur les dents une action douce et bienfaisante. Se trouve à Saumur, chez M^{rs} BALZEAU, E. PISSOT. (295)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT: 5 FR. (286)

HERBAGE DE L'ILE PONNEAU.

Ouverture le 4 mai prochain.

Prix 25 francs pour 35 jours, et 60 centimes pour le garde. On paie en entrant. S'adresser à M. GRELLET, près la gare. (282)

COSMÉTIQUES A LA GLYCÉRINE

Approuvés par la Société d'encouragement. Médaille d'argent, Exposition 1854 (Rennes).

glycérine aromatisée de Bruère-rérin. Cosmétique par excellence. Ses propriétés assouplissantes et lénitives font disparaître toutes les affections légères de la peau, telles que rougeurs, boutons, efflorescences, démangeaisons, etc.

Vinaigre de Bruère-rérin, aromatique et dulcifié. Il remplace avec avantage toutes les préparations analogues, surtout pour la toilette des dames, en raison de la Glycerine qu'il contient.

Savon de Bruère-rérin, à la Glycerine. Il pénètre et assouplit la peau, très-utile aux pianistes, dont il facilite le mouvement des doigts.

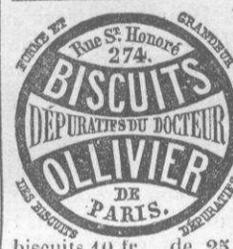
Pâte de Bruère-rérin, à la Glycerine. Elle préserve les mains des gercures et des crevasses, et convient aux personnes dont la peau est délicate.

Rouge de Fernandez, s'emploie comme la pâte d'amande, le rapport constate qu'elle lui est préférable.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE.

Ces dentifrices sont adoptés par les hommes de l'art pour blanchir les dents sans jamais les altérer et pour fortifier les gencives. Le savant académicien, qui en est l'auteur et auquel la médecine est redevable de plusieurs découvertes très-importantes, a consigné, dans l'instruction qui accompagne chaque boîte et chaque flacon, les données scientifiques d'après lesquelles il les a composés, et la cause de leur supériorité sur la plupart des dentifrices connus.

Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 134; à Angers, chez M. PELÉ, parfumeur; à Saumur, M. BALZEAU-PISSON, coiffeur-parfumeur; à Segré, M. GÉRARD, libraire. (13)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICÉS DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N^o 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 10 fr., de 25, 5 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS: M. Ménière, pharmacien, place du Pilon; — A SAUMUR: M. Brière, phar., M. Gauthier, phar; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar. (422)

LE CHOCOLAT MENIER

Ne doit sa supériorité qu'à ses propriétés particulières. Les soins minutieux apportés à sa préparation ont assuré à ce Chocolat une renommée légitime et universelle. On peut juger de la préférence que lui accordent les consommateurs par le chiffre de sa vente, qui dépasse annuellement un million de kilogrammes.

Aussi l'étiquette de la maison MENIER est-elle devenue la meilleure garantie d'un chocolat pur, sans mélange, et d'une qualité tout à fait supérieure.

Prix: 1 fr. 60 c., — 2 fr. — 2 fr. 25 c., — 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil. Le Chocolat Menier se trouve dans toutes les villes de France et de l'étranger. (143)

FABRIQUE DES TISSUS

ANDRÉ QUIMPÉROIS, de Saumur.

Par suite de la formation du Conseil de surveillance de la Société André et Compagnie, indiquée antérieurement, et pour se rendre au désir du Conseil et de plusieurs actionnaires, M. André fera fonctionner aujourd'hui mardi, de midi à 4 heures du soir, au siège et dans les ateliers de la Société, les métiers à tisser, établis d'après le procédé inventé par lui et breveté du Gouvernement (s. g.)

Tous les membres du Conseil, les actionnaires et le public seront admis à cette réunion et à visiter les ateliers de la fabrique, où des toiles de toutes dimensions seront confectionnées devant le public, témoin des résultats que produit ce système de tissage.

C'est par suite d'une faute typographique que cette réunion avait été annoncée pour le 29 avril dernier. (000)

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N^o 298, rue Saint-Martin, à Paris.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

COUVERTS ET SERVICES DE TABLE.

ARGENTURE GALVANIQUE

CH. LIREUX,

14, BOULEVARD POISSONNIÈRE, A PARIS (MAISON DU PONT-DE-FER).

UNIQUEMENT: Vente en gros et pour l'exportation,

A TOUS TITRES, A TOUS PRIX, ET A MEILLEUR MARCHÉ, SELON LA QUALITÉ, QU'AUUNE CONCURRENCE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

La Maison CH. LIREUX, fondée depuis longues années, est bien connue du commerce pour l'élégance et la solidité de ses produits; de nombreux certificats des principaux maîtres d'hôtel de la France et de l'étranger constatent que les Couverts et les pièces de services de table fournis par cette Maison ont parfaitement résisté, pendant plus de cinq années, à un service pénible et journalier. — LA DURÉE DES PRODUITS EN ARGENTURE EST, POUR LE PUBLIC, LA MEILLEURE DES GARANTIES. — Nos Couverts, Cuillères à café, Lunchs et tous nos articles relatifs au Service de table, se trouvent chez les principaux négociants, tant en France qu'à l'étranger, ORFÈVRES, HORLOGERS, QUINCAILLERS, MARCHANDS DE PORCELAINES, etc., etc. (296)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Prefecture et de la Mairie.